



CHAUFFERIE BIOMASSE DE LA CHANTRIERIE

Projet d'extension



AFUL
Chantrerie



15 et 22 avril 2024

Projet envisagé : scénarii initiaux

SCÉNARIO 1

SCÉNARIO 2

SCÉNARIO 3

PROPOSITION

Statu quo jusqu'en 2031, fin du contrat

+ Chaud. bois ~ 1 MWth pour sept. 2025

+ Chaud. bois ~ 1 MWth et revamping de la chaudière bois actuelle, pour sept. 2025

CONSÉQUENCES CONTRACTUELLES

Aucune

Avenant mi-2024 au contrat

Rupture du contrat actuel par anticipation, appel d'offre dès 2024

Appel d'offres en 2031

CONSÉQUENCES TECHN. ET RSE

Taux de couverture bois restant à 65 %
~~Fonctionnement été~~
~~Nouveaux raccordés~~

Plus de 82% de taux de couverture bois, moins sensible aux fluctuations du prix du GN, amélioration du BC /RSE des membres

Fonctionnement hiver + été

Raccordements supplémentaires (CROUS, réseau classé)

Projet envisagé : scénarii initiaux

SCÉNARIO 1

SCÉNARIO 2

SCÉNARIO 3

PROPOSITION

Statu quo jusqu'en 2031, fin du contrat

+ Chaud. bois ~ 1 MWth pour sept. 2025

+ Chaud. bois ~ 1 MWth et revamping de la chaudière bois actuelle, pour sept. 2025

**SUITE ÉCHANGES
7/8 NOV. 2023**

Situation actuelle non satisfaisante mais à poursuivre par défaut s'il n'y a pas d'alternative pertinente

Proposition à explorer, notamment sur son intérêt économique
Opération à coût constant, voire réduit

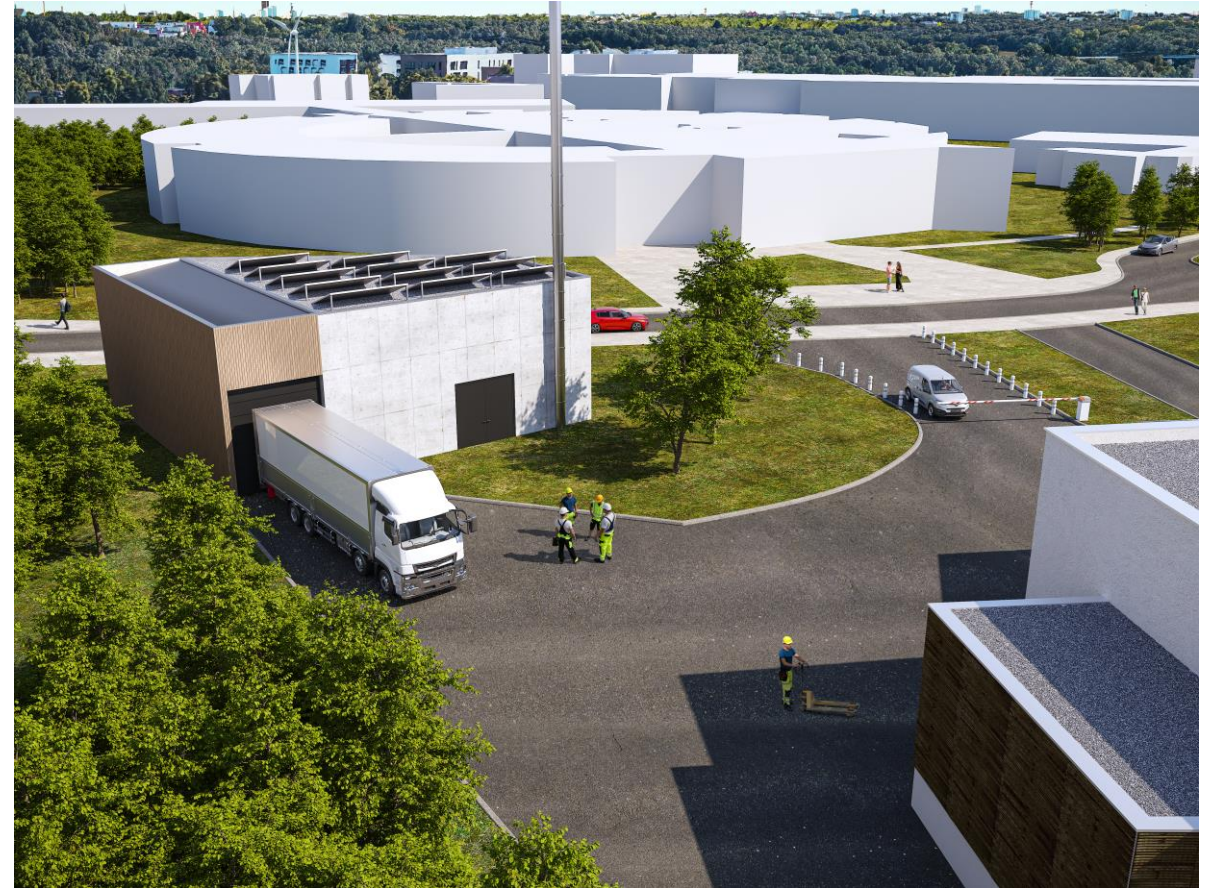
Proposition peu satisfaisante :
- rupture contrat par anticipation
- délais très courts / appel d'offres
- chaud. actuelle revampée et non neuve

**SUITE ÉCHANGES
8/9 JANV. 2024**

Pré-chiffrage réalisé
Démarches engagées
Proposition ferme à réaliser

Non exploré, abandon

Esquisses d'implantation de la nouvelle chaufferie



Investissement du scénario 2

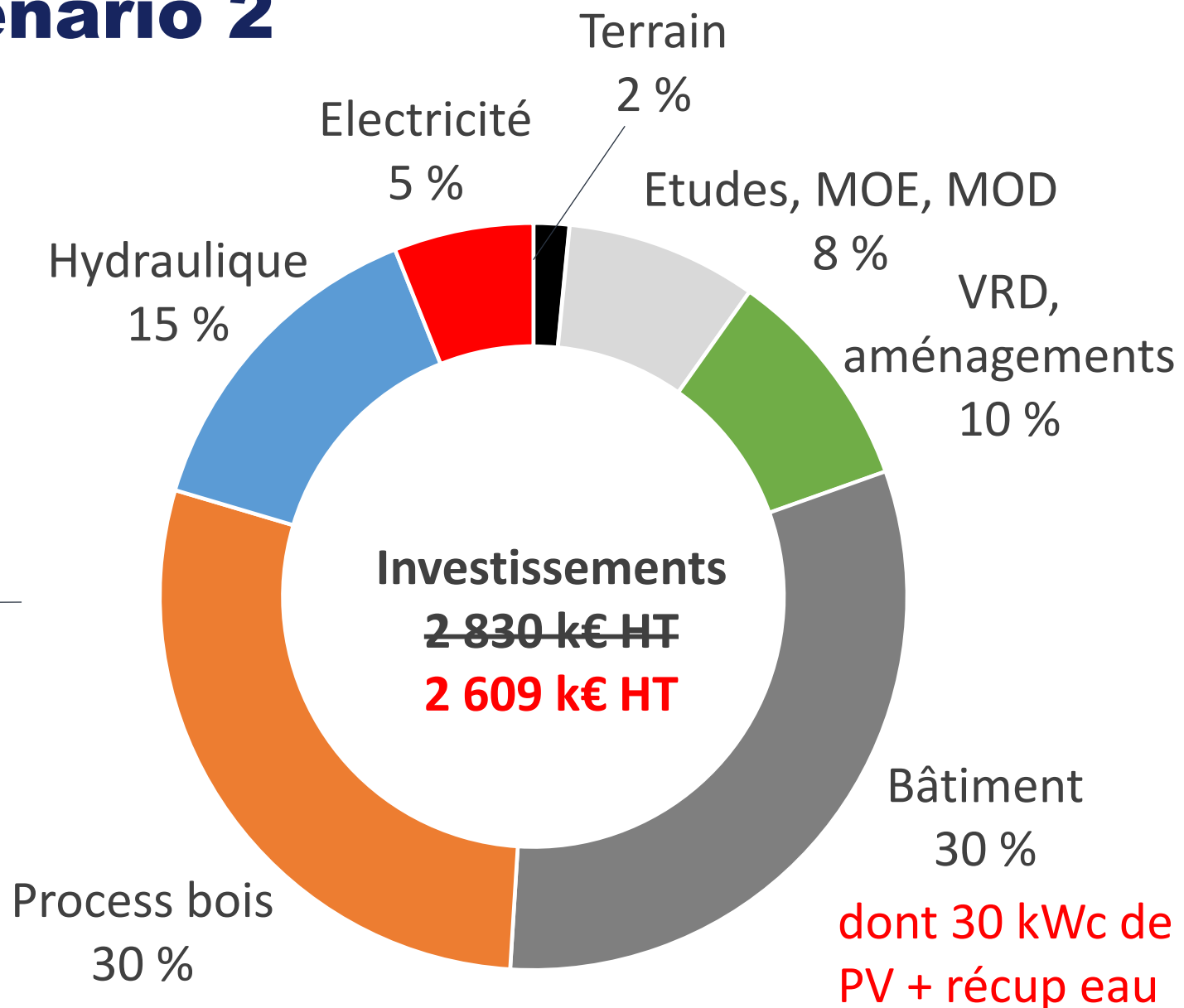
INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS :

Investissements
hors subventions ADEME : ~~2 830 k€ HT~~
2 609 k€ HT

Subventions ADEME :
~~- 965 k€ HT~~
- 917 k€ HT

Investissements nets
de subventions :
~~1 865 k€ HT*~~
1 692 k€ HT

* En octobre 2031, la valeur nette
comptable à intégrer au nouveau
marché sera de ~~1 157 k€ HT~~
1 184 k€ HT



Comparatif entre la référence et les scénarii

Besoins thermiques de 2025-2026, indices économiques de 2023-2024

Valeurs en € TTC/MWh _{th}	Référence (GN)		Scénario 1		Scénario 2	
	Janvier	Avril	Janvier	Avril	Janvier	Avril
Prix de la chaleur (€ TTC/MWh _{th})	149,30	173,39	120,30	131,09	119,50	130,02
<i>GN - TICGN</i>		11,03		4,22		1,80
<i>GN - TVD</i>		0,40		0,14		0,06
<i>CEE</i>		8,96		4,17		4,17
<i>GN – Terme P0</i>		3,70		1,16		0,49
<i>Variation prix électricité</i>				1,10		0,87
<i>Révision du R4</i>						3,13



Actualisation
des indices

Régularisation
(Avenant N°13)

Taux, montant,
subvention, durée

Rappel des principaux intérêts du scénario 2

- **Le taux contractuel de couverture bois passe de 65 % à 82 %, réduisant d'autant :**
 - Notre impact carbone (engagements de réduction des émissions de CO₂, rapports RSE)
 - La sensibilité du prix du MWhth aux fluctuations du prix du GN et aux taxes sur les ressources fossiles carbonées (TICGN, CEE...)
- **La chaufferie biomasse fonctionnera toute l'année, effaçant du GN ou de l'électricité**
- **Le prix du MWhth est équivalent à celui du scénario 1 (statut-quo)**
- **Le terrain acquis par l'AFUL Chantrerie représente désormais près de 3 000 m² (+ 835 m²)**
- **De nouveaux établissements peuvent être raccordés dès 2025 (CROUS, ...) et d'autres en 2031 avec le renouvellement de la chaudière actuelle**
- **Les toitures des deux chaufferies sont équipées de panneaux PV et de récupération d'EP**
- **En 2031, suite à un appel d'offre, un nouveau contrat de 20 ans sera passé avec un exploitant**

Echéancier prévisionnel du scénario 2

- 7/8 nov. 2024 et 8/9 janvier 2024 : attentes et réactions sur la proposition prévisionnelle
- Janvier-mars 2024 : poursuite de l'étude (terrain, espaces verts, implantation...)
- **Fin avril 2024** : vote des membres de l'AFUL Chantrerie (statu quo ou scénario 2) sur la base de la présente proposition ferme et vérifiée par Energie et Service

Si le scénario 2 est retenu :

- **Mai 2024** : signature de l'avenant (avec réserves sur obtention du PC et acquisition terrain)
- **Juillet-octobre 2024** : études et consultations
- **Octobre 2024-août 2025** : travaux
- **Sept. - octobre 2025** : essais, mise en service et entrée en vigueur de l'avenant



CHAUFFERIE BIOMASSE DE LA CHANTRIERIE

Projet d'extension



AFUL
Chantrerie



15 et 22 avril 2024